

Forfait entretien annuel

Un forfait de révision annuelle est pris en charge à hauteur de 180 € TTC par an
Celui-ci comprend :

- Vidange moteur
- Contrôle des bougies d'allumage
- Vérification et nettoyage filtre à air
- Réglage régime moteur
- Contrôle charge batterie
- Nettoyage cuve carburateur
- Pression des pneus
- Contrôle plateau de coupe
- Affutage et équilibrage lames
- Contrôle des freins
- Contrôle transmission essai et contrôle des sécurités
- Vérification courroie de lames
- Vérification des poulies et roulements du plateau de coupe
- Vérification des poulies et courroies de transmission
- Nettoyage complet

Le dépassement éventuel de ce forfait en pièces et/ou main d'œuvre du revendeur prenant en charge la révision, reste à la charge du client.